SICAV CROISSANCE RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2010

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 17 février 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV—CROISSANCE» pour la période allant du premier avril au 30 juin 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 16.567.770 , un actif net de D : 16.556.721 et un bénéfice de la période de D : 597.655.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV-CROISSANCE» comprenant le bilan au 30 juin 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV –CROISSANCE », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2010, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

FINOR
Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2010

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2010	30/06/2009	Année 2009
Portefeuille-titres	4 _	12 913 542,820	10 320 983,169	12 014 031,361
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		11 947 707,967	9 413 352,438	10 957 209,677
Obligations et valeurs assimilées		353 724,000	369 992,000	379 336,000
Titres OPCVM		612 110,853	537 638,731	677 485,684
	<u> </u>			
Placements monétaires et disponibilités	_	3 615 477,144	2 595 841,605	3 054 917,450

				. •
Placements monétaires	5	3 614 533,604	2 595 139,514	3 054 158,435
Disponibilités	_	943,540	702,091	759,015
Créances d'exploitation	6	38 749,848	223 802,363	63 697,919
TOTAL ACTIF	-	16 567 769,812	13 140 627,137	15 132 646,730
PASSIF				
Autres créditeurs divers	7	11 049,151	10 455,620	16 243,333
TOTAL PASSIF	-	11 049,151	10 455,620	16 243,333
ACTIF NET				
Capital	12	16 337 428,778	12 871 001,268	14 866 489,661
Sommes distribuables Sommes distribuables de l'exercice clos (Arrond	dis de	55.770	40,000	40.000
coupons)		55,776	40,698	40,698
Sommes distribuables de l'exercice en cours	-	219 236,107	259 129,551	249 873,038
ACTIF NET	-	16 556 720,661	13 130 171,517	15 116 403,397
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	=	16 567 769,812	13 140 627,137	15 132 646,730

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2010	Période du 01/01 au 30/06/2010	Période du 01/04 au 30/06/2009	Période du 01/01 au 30/06/2009	Année 2009
Davience du partefacille titres	0	000 007 000	240 500 500	200 005 775	200 402 520	200 447 420
Revenus du portefeuille-titres	8	209 827,900	249 520,560	200 635,775	282 193,530	296 147,130
Dividendes Revenus des obligations et		205 403,300	240 879,960	195 842,175	272 247,930	276 857,530
valeurs assimilées		4 424,600	8 640,600	4 793,600	9 945,600	19 289,600
Revenus des placements monétaires	9	27 330,136	52 702,680	16 783,313	34 062,599	78 259,397
TOTAL DES REVENUS DES						
PLACEMENTS		237 158,036	302 223,240	217 419,088	316 256,129	374 406,527
Charges de gestion des placements	10	(29 508,019)	(58 819,918)	(21 595,374)	(42 282,072)	(92 656,414)
REVENU NET DES PLACEMENTS		207 650,017	243 403,322	195 823,714	273 974,057	281 750,113

RESULTAT DE LA PERIODE		597 654,649	1 686 178,691	1 307 928,076	2 004 449,776	4 112 624,676
Frais de négociation		(398,528)	(3 722,157)	(2 428,675)	(3 632,937)	(7 865,646)
Plus (ou moins) values réalisées cession des titres	Sui	11 625,712	469 064,063	296 888,006	442 256,725	1 100 998,007
potentielles sur titres		388 334,556	994 979,704	824 828,536	764,856	824,312
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation) Variation des plus (ou moins) val	IIES	7 008,471	6 620,974	(77,870)	931,581 1 305	2 794,965 2 766
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	4	191 084,438	219 236,107	188 718,079	259 129,551	249 873,038
Régularisation du résultat d'exploitation		(7 008,471)	(6 620,974)	77,870	(931,581)	(2 794,965)
RESULTAT D'EXPLOITATION		198 092,909	225 857,081	188 640,209	260 061,132	252 668,003
Autres charges	11	(9 557,108)	(17 546,241)	(7 183,505)	(13 912,925)	(29 082,110)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/04 au 30/06/2010	Période du 01/01 au 30/06/2010	Période du 01/04 au 30/06/2009	Période du 01/01 au 30/06/2009	Année 2009
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS	F07.054.040	4 606 470 604	4 207 020 076	2 004 440 776	4 442 624 676
D'EXPLOITATION	597 654,649	1 686 178,691	1 307 928,076	2 004 449,776	4 112 624,676
Résultat d'exploitation Variation des plus (ou moins) values	198 092,909	225 857,081	188 640,209	260 061,132	252 668,003
potentielles sur titres Plus (ou moins) values réalisées sur	388 334,556	994 979,704	824 828,536	1 305 764,856	2 766 824,312
cession de titres	11 625,712	469 064,063	296 888,006	442 256,725	1 100 998,007
Frais de négociation de titres	(398,528)	(3 722,157)	(2 428,675)	(3 632,937)	(7 865,646)
				(278	
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES		(249 857,960)		360,020)	(278 360,020)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(526 309,772)	3 996,533	1 471,490	29 656,557	(92 286,463)
Souscriptions					
CapitalRégularisation des sommes non	1 401 997,429	8 150 476,005	413 088,640	1 334 378,880	2 427 432,036
distribuables	118 579,229	255 863,222	41 749,490	73 950,733	375 807,534
 Régularisation des sommes distribuables 	9 867,436	10 815,812	5 013,665	26 398,246	51 573,126
Rachats		(2.5		// -	12 1
- Capital	(1 864 221,989)	(8 029 142,058)	(414 767,104)	(1 303 420,544)	(2 487 110,656)

 Régularisation des sommes non distribuables Régularisation des sommes distribuables 	(175 655,970) (16 875,907)	(366 579,662) (17 436,786)	(38 677,406) (4 935,795)	(74 815,951) (26 834,807)	(406 115,432) (53 873,071)
VARIATION DE L'ACTIF NET	71 344,877	1 440 317,264	1 309 399,566	1 755 746,313	3 741 978,193
ACTIF NET					
	16 485	15 116	11 820	11 374	
En début de période	375,784	403,397	771,951	425,204	11 374 425,204
·	16 556	16 556	13 130	13 130	•
En fin de période	720,661	720,661	171,517	171,517	15 116 403,397
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	61 503	59 180	59 675	59 500	59 500
En fin de période	59 663	59 663	59 666	59 666	59 180
VALEUR LIQUIDATIVE	277,504	277,504	220,061	220,061	255,431
TAUX DE RENDEMENT	3,53%	10,29%	11,09%	17,56%	36,06%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS Au 30 JUIN 2010

NOTE 1: PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2010, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3: PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 2009 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2010 à D : 12.913.542,820 et se détaille ainsi :

désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2010	% Actif Net
Actions, valeurs assimilées				
& droits rattachés		4 467 687,462	11 947 707,967	72,16%
Actions, valeurs assimilées			·	
& droits rattachés admis à la cote		4 467 588,262	11 947 608,767	72,16%
Actions		,	,	,
Actions Banque de Tunisie	125 900	444 604,630	1 291 104,500	7,80%
Actions BIAT	19 000	482 768,256	1 500 241,000	9,06%
Actions Placements de Tunisie	29 709	570 070,228	1 231 439,050	7,44%
Actions UIB	64 701	743 222,378	1 353 934,126	8,18%
Actions STB	10 000	105 959,549	143 740,000	0,87%
Actions Monoprix	20 710	120 250,736	1 083 631,040	6,54%
Actions BH	30 856	299 370,526	823 238,080	4,97%
Actions ATTIJARI BANK	46 875	430 746,154	1 064 297,875	6,43%
Actions Amen Bank	15 937	307 615,710	1 147 655,421	6,93%
Actions BNA	4 800	32 192,479	66 249,600	0,40%
Actions AIR Liquide	5 199	728 188,902	1 642 885,000	9,92%
Actions CIL	11 690	54 440,330	335 082,160	2,02%
Actions BTE	1 555	29 671,220	46 652,555	0,28%
Actions SPIDIT SICAF	6 410	37 784,500	45 549,460	0,28%
Actions ATB	3 000	25 164,250	25 849,000	0,16%
Actions UBCI	500	37 250,000	35 805,000	0,22%
<u>Droits</u>				
Actions BT CP 149	40	11,814	352,000	0,00%
Actions BT CP 138	20	15,114	18,000	0,00%
Actions BT CP 141	90	22,668	81,000	0,00%
Actions BT CP 144	60	87,289	0,600	0,00%
Actions BT CP 123	5	9,000	9,000	0,00%
Actions BT CP 160	10	0,959	85,000	0,00%
Actions BT CP 132	10	-	9,000	0,00%
Actions BT CP 154	20	-	65,000	0,00%
Actions BT CP 164	10	-	100,000	0,00%
Actions CIL DA	11 690	18 141,570	109 535,300	0,66%
Actions, valeurs assimilées				
& droits rattachés non admis à la cote		99,200	99,200	0,00%
Actions				
Actions BT rompu	5	99,200	99,200	0,00%
Actions SICAV		612 662,849	612 110,853	3,70%
SICAV RENDEMENT	6 049	612 662,849	612 110,853	3,70%
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		352 000,000	353 724,000	2,14%
ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	352 000,000	353 724,000	2,14%
TOTAL GENERAL		5 432 350,311	12 913 542,820	78,00%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2010 à D: 3.614.533,604 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME	2 111 000,000	2 119 153,079		12,80%
compte à terme au 07/07/2010 (au taux de 3,73%)	278 000,000	279 909,107	N°081241	1,69%
compte à terme au 11/07/2010 (au taux de 3,73%)	7 000,000	7 045,782	N°081465	0,04%
compte à terme au 14/07/2010 (au taux de 3,73%)	60 000,000	60 377,701	N°081138	0,36%
compte à terme au 20/07/2010 (au taux de 3,73%)	113 000,000	113 655,908	N°081429	0,69%
compte à terme au 21/07/2010 (au taux de 3,73%)	81 000,000	81 463,542	N°081384	0,49%
compte à terme au 22/07/2010 (au taux de 3,73%)	90 000,000	90 507,689	N°081038	0,55%
compte à terme au 22/07/2010 (au taux de 3,73%)	191 000,000	192 077,428	N°081231	1,16%
compte à terme au 23/07/2010 (au taux de 3,73%)	14 000,000	14 077,829	N°081119	0,09%
compte à terme au 26/07/2010 (au taux de 3,73%)	224 000,000	225 190,330	N°081432	1,36%
compte à terme au 27/07/2010 (au taux de 3,73%)	42 000,000	42 219,753	N°081528	0,26%
compte à terme au 01/09/2010 (au taux de 3,86%)	68 000,000	68 166,837	N°081168	0,41%
compte à terme au 09/09/2010 (au taux de 3,86%)	73 000,000	73 129,696	N°081353	0,44%
compte à terme au 10/09/2010 (au taux de 3,86%)	467 000,000	467 790,190	N°081502	2,83%
compte à terme au 10/09/2010 (au taux de 3,86%)	283 000,000	283 478,852	N°081355	1,71%
compte à terme au 10/09/2010 (au taux de 3,86%)	8 000,000	8 013,536	N°081285	0,05%
compte à terme au 17/09/2010 (au taux de 3,86%)	10 000,000	10 010,998	N°081224	0,06%
compte à terme au 24/09/2010 (au taux de 3,86%)	15 000,000	15 007,614	N°081367	0,09%
compte à terme au 24/09/2010 (au taux de 3,86%)	5 000,000	5 002,538	N°081174	0,03%
compte à terme au 26/09/2010 (au taux de 3,86%)	82 000,000	82 027,750	N°080901	0,50%
CERTIFICATS DE DEPOTS	1 489 129,396	1 495 380,525		9,03%
certificats de dépôts (au taux de 3,73%)	496 304,461	499 470,425	Banque de Tunisie (b) Banque de	3,02%
certificats de dépôts (au taux de 3,62%)	496 412,467	497 935,093	Tunisie (a) Banque de	3,01%
certificats de dépôts (au taux de 3,62%)	496 412,468	497 975,007	Tunisie (b)	3,01%
TOTAL	3 600 129,396	3 614 533,604		21,83%

⁽a) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'AMEN BANK

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 30 Juin 2010 un montant de D : 38.749,848 contre D: 223.802,363 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2010</u>	30/06/2009
Cessions titres à encaisser	31 450,848	223 802,363
Dividendes à encaisser	7 299,000	-
TOTAL	38 749,848	223 802,363

Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 30 Juin 2010 un montant de D: 11.049,151 contre D: 10.455,620 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2010</u>	30/06/2009
Redevance CMF	1 374,136	1 045,227

⁽b) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'UBCI

11 049,151	10 455,620
5 188,521	6 111,087
4 486,494	3 299,306
	5 188,521

Note 8: Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 209.827,900 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2010, contre D : 200.635,775 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2009, et se détaillent comme suit .

	Trimestre 2	Trimestre 2
	2010	2009
<u>Dividendes</u> - des actions et valeurs assimilées admises à la côte	205 403,300	195 842,175
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
- intérêts	4 424,600	4 793,600
TOTAL	209 827,900	200 635,775

Note 9 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2010 à D : 27.330,136, contre D : 16.783,313 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 2	Trimestre 2
	2010	2009
Intérêts sur compte à terme	16 403,289	8 673,352
Intérêts sur certificats de dépôt	10 926,847	8 109,961
TOTAL	27 330,136	16 783,313

Note 10 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2010 à D : 29.508,019 contre D : 21.595,374 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent ainsi :

	<u>30/06/2010</u>	30/06/2009
Commission de gestion	25 292,591	18 510,319
Rémunération du dépositaire	4 215,428	3 085,055
TOTAL	29 508,019	21 595,374

Note 11: Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2010 à D : 9.557,108 contre D : 7.183,505 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	30/06/2010	30/06/2009
Redevance CMF	4 215,427	3 085,057
Honoraires commissaire aux comptes	3 768,000	2 548,000
Rémunération du PDG	1 201,706	1 199,985
TCL	371,975	350,463
TOTAL	9 557,108	7 183,505

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01/01 au 30/06/2010 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2009

Montant	14 866 489,661
Nombre de titres	59 180
Nombre d'actionnaires	25

Souscriptions réalisées

Montant	8 150 476,005
Nombre de titres émis	32 445
Nombre d'actionnaires nouveaux	20

Rachats effectués

Montant	(8 029 142,058)
Nombre de titres rachetés	(31 962)
Nombre d'actionnaires sortants	(9)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	994 979,704
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	469 064,063
Frais de négociation	(3 722,157)
Régularisation des sommes non distribuables	(110 716,440)

Capital au 30-06-2010

Montant	16 337 428,778
Nombre de titres	59 663
Nombre d'actionnaires	36